

Olivier PEVERELLI  
Maire,  
Conseiller départemental de l'Ardèche

## Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal dont vous faites partie, est invité à se réunir,

**le lundi 22 janvier à 18h00**

Cette réunion se tiendra **Salle Caravane Monde**.

Une note explicative de synthèse concernant l'ordre du jour est jointe à la présente convocation, les documents correspondants vous seront adressés par mail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

### Projets de délibération à l'ordre du jour :

- n°2024.001 : Demande de sur-classement de la commune ;
- n°2024.002 : Convention avec le CNFPT de mise à disposition de M. Christophe Vigne ;
- n°2024.003 : Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) de la commune ;
- n°2024.004 : Recensement de la population 2024 – rémunération et indemnisation des agents recenseurs ;
- n°2024.005 : Adhésion à un groupement de commandes pour la téléphonie mobile ;
- n°2024.006 : Soutien aux projets scolaires – reconduction du montant forfaitaire d'aide aux projets ;
- n°2024.007 : Convention de mise en œuvre du dispositif « petits-déjeuners » dans la commune du Teil ;
- n°2024.008 : Vente de la parcelle communale ruisseau du Chambon / rue Vincent Touchet à la SCI GSV ;
- n°2024.009 : Acquisition du lot n°26 de la copropriété du 31 rue de la République et vente à EPORA.

Le Maire,

  
  
**Olivier PEVERELLI**

Affichée le 16 janvier 2024

Copie :  
- Le Dauphiné  
- La Tribune